

TAMBOUR BATTANT

N° 284

Enquête publique

PLUi



*jusqu'au
17 juillet*

Concerts des élèves de

Trois Petites Notes de Musique

Samedi 8 et dimanche 9 juin

16 heures salle polyvalente Dennemont

DIMANCHE 16 JUIN

Spectacle de nos danseuses

17h30 Espace Christiane Faure Limay

Site internet : www.follainville-dennemont.fr

Bulletin Municipal d'information du mois de juin 2019

Le Mot du Maire

GPSEO CONSTRUIT NOTRE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL : ATTENTION DANGER

Notre Communauté Urbaine (CU) créée actuellement, comme la loi l'y oblige, son Plan Local d'Urbanisme.

Mais qu'est-ce qu'un PLUi : c'est un ensemble de documents (assez considérables d'ailleurs) qui définit la destination générale de nos sols. Il définit les règles indiquant quelles formes doivent prendre les constructions, quelles zones doivent rester naturelles, agricoles, quelles zones sont réservées pour les constructions futures, etc... Il doit notamment exposer clairement le projet d'organisation de notre village ou projet global d'urbanisme et cette fois-ci pas seulement pour Follainville-Dennemont mais pour l'ensemble des 73 communes qui forment la CU.

Follainville-Dennemont était en avance, avait arrêté son PLU, qui portait donc sur son seul territoire dès 2012.

GPSEO a décidé de préparer seul sa version, son projet pour Follainville-Dennemont, tout en ne connaissant pas notre territoire.

Résultat : la première version était très mauvaise. Nous l'avons faite corriger.

C'est une deuxième version qui est soumise à l'enquête publique qui s'ouvre, version qui continue à faire peser de lourdes menaces sur nos deux villages en donnant la possibilité à des particuliers de faire n'importe quoi, de défigurer, de dégrader à terme la qualité de vie dans notre commune.

La volonté gouvernementale depuis plusieurs années exprimée à travers le Grenelle 2 (qui n'avait pas que des mauvais aspects), est la suivante :

– Diminuer les surfaces urbanisées, augmenter les surfaces naturelles

- Pour Follainville-Dennemont, c'est notre volonté également depuis 30 années durant lesquelles nous n'avons pas augmenté les surfaces constructibles et nous sommes contents d'utiliser progressivement les nombreux espaces agricoles qui restaient disponibles au cœur de nos villages, en particulier sur Follainville à cause d'une urbanisation galopante dans les années 1960 à 1980, sans règles prédéfinies.

- Cette fois-ci l'Etat imposait à GPSEO de reconvertir 300 hectares de zone urbanisée en 300 hectares de zone naturelle.
- Nous avons trouvé 3 hectares sur Follainville, urbanisables à terme, qui tenaient des zones naturelles et les avons gelées en zone naturelle. A terme elles auront malgré tout, dans 10 ans, 20 ans vocation à redevenir constructibles. Cette décision ne crée pas un frein brutal à la construction sur Follainville car il reste de nombreux espaces à construire ainsi que très grands bâtiments agricoles à recycler à terme en logements. Sur Dennemont à l'exception des zones propriétés communales les espaces libres restent très limités.

– Densifier l'habitat c'est-à-dire construire plus haut, plus serré sur des terrains plus petits

- Sur cet aspect votre conseil municipal s'oppose fortement aux règles que veut lui appliquer la CU. Deux exemples :
 - ⇒ Les zones pavillonnaires, à Follainville-Dennemont, représentent 3/5 de nos zones constructibles. Depuis 1982, date de notre premier Plan d'Occupation des Sols, ne sont autorisés que les pavillons de type rez-de-chaussée + combles. La CU veut autoriser des constructions de 9 mètres de haut, donc des constructions de types rez-de-chaussée + premier + combles, soit un étage de plus. Imaginez-vous, vous qui habitez un pavillon classique (et vous êtes l'immense majorité) : vous allez découvrir que sur le terrain libre à côté, un pavillon va s'édifier, qui fera un étage de plus que le vôtre, ce qui lui donnera une vue totale sur votre jardin, votre vie privée. De même vos voisins actuels pourront également démolir leur toit et reconstruire un étage supplémentaire en vous créant des nuisances décrites précédemment.
- « Bonjour la revente ! ». Cette mesure, si elle est appliquée, va créer une dévalorisation de votre bien, et une disharmonie sur l'ensemble de nos villages, préjudiciable à toutes et à tous.

Le Mot du Maire

CONSTRUCTION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL PAR NOTRE COMMUNAUTÉ URBAINE GPSEO : ATTENTION DANGER (SUITE)

⇒ Les centres anciens : dorénavant, 60 voir 70 % des surfaces pourront être construites. Bien sûr les extensions n'auront aucune obligation d'être construites en pierre de pays et ce sont des atteintes irrémédiables au cachet ancien de nos villages qui seront commises définitivement. De plus, les règles qui définissent les constructions en secteurs anciens sont illisibles, inintelligibles. Pourtant la loi doit-être rédigée très clairement pour être comprise par tous. Ce n'est vraiment pas le cas. Notre Parc Naturel Régional du Vexin Français a souligné également très clairement cette très grande faiblesse du PLUi qui va laisser à chacun son interprétation et générer des actions en justice à n'en plus finir.

D'autres points de détails doivent être corrigés, certains ont d'ailleurs été relevés par notre PNR. Nous ne manquerons pas d'interpeler GPSEO pour que la totalité de nos demandes de corrections soit prise en compte.

* * *

Votre conseil municipal par deux fois s'est opposé au projet de la CU GPSEO, la première fois sur la première version, la deuxième fois sur la deuxième version. C'est dorénavant à vous de faire entendre votre avis si vous le souhaitez.

Il est regrettable qu'une seule demi-journée soit accordée à Follainville-Dennemont pour la venue d'un commissaire enquêteur, et encore de 14h à 17h bien précises le vendredi 14 juin. Lors de la révision précédente, notre commissaire enquêteur effectuait cinq séances !

Plusieurs autres possibilités vous sont offertes pour vous faire entendre :

- Vous pouvez vous rendre à l'accueil de votre mairie, consulter le gros dossier du PLUi sur écran, des extraits sur papier, laisser vos remarques sur le registre en ligne à l'adresse « <http://plui-gpseo.enquete publique.net> » ou écrire vos remarques sur le registre qui restera à votre disposition sur le bureau à l'accueil
- Vous pouvez vous rendre dans n'importe quelle autre permanence organisée dans toutes les communes.
- Vous pouvez de chez vous vous connecter à « plui-gpseo.enquetepublique.net » et déposer vos remarques par informatique.
- Vous pouvez envoyer un courrier postal au Président de la Commission de l'enquête CU GPSEO, Monsieur Jean-Pierre CHAULET, immeuble Autoneum - rue des Chevries - 78410 Aubergenville.

Je comprends que pour vous s'intéresser au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ne va pas de soi, qu'on n'y perçoit pas forcément son intérêt particulier, et même l'intérêt général.

Et pourtant, c'est le document le plus essentiel qui régit, planifie, prévoit la vie dans nos villages. Cette prérogative, la loi Nôtre la soustrait à l'autorité communale pour la transférer à l'autorité intercommunale. C'est une décision très grave qui a été prise là sous le gouvernement précédent, à laquelle je me suis opposé fermement sans succès.

Depuis 30 ans nous essayons de rendre cohérente l'organisation de nos deux villages. En partant d'une situation très compromise, dégradée. Nous y sommes arrivés malgré tout partiellement. L'image de nos deux villages est maintenant bonne à l'extérieur. La facilité à vendre maisons, terrains en est la preuve.

Accepter les règles que veut nous imposer GPSEO constituerait un coup d'arrêt, un retour en arrière brutal.

N'hésitez donc pas à participer à cette enquête publique et à vous exprimer.

Votre Maire,
Samuel BOUREILLE

Infos communales

■ LA SORTIE TRADITIONNELLE DE NOS SÉNIORS

Le jeudi 13 juin 2019 aura lieu la traditionnelle sortie détente pour nos seniors : « une journée à Evreux ». Visite de la ville d'Evreux et de sa cathédrale. Déjeuner spectacle équestre au manège de Tilly.

■ CONGÉS D'ÉTÉ DE NOS DEUX COMMERCES À DENNEMONT

La boulangerie « l'Oustalet » sera fermée du lundi 5 août au dimanche 25 août inclus.
Le commerce multiservices « CocciMarket » reste ouvert tout l'été.

■ ENQUÊTE PUBLIQUE PLUi

La révision du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) a débuté le 5 juin et aura lieu jusqu'au 17 juillet sur l'ensemble du territoire GPSEO à Follainville-Dennemont.

Madame le commissaire enquêteur recevra le public le vendredi 14 juin de 14h à 17h en mairie de Follainville-Dennemont, **la mairie fermera également à 17h.**

Message : Monsieur et Madame BOTTE remercient tous les voisins qui leur ont prêté secours le soir du 22 mai 2019.

Milles excuses pour les fautes « d'aurtograffe » !

J'avais écrit à tous nos écoliers pour les inciter à venir participer pleinement à notre fête du 25 mai, ce qu'ils ont fait très largement et je les en félicite.

Mais par mégarde, compte tenu de la précipitation ambiante, c'est une version non expurgée des fautes de frappe et d'orthographe initiales qui vous a été distribué ! Nos enseignants ont brillamment relevé toutes les erreurs, je les en remercie, et ils n'ont pas dû être les seuls !

Méa culpa.

Samuel Boureille, Maire

Infos venues d'ailleurs

■ COLLECTE LUNETTES, APPAREILS AUDITIFS

Il vous reste au fonds de vos tiroirs des lunettes de vue en plus ou moins bon état (*les vôtres ou celles de vos enfants*) que vous n'utilisez plus ou des appareils auditifs. N'hésitez pas, Mbodienne, petit village sénégalais

sur la petite côte à 140 km au sud de Dakar et son dispensaire les recueilleront avec beaucoup de gratitude pour les réattribuer à leurs concitoyens.

Monsieur le Maire se charge de les emmener à bon port.

Le Mot du Maire

VOTRE COMMUNE NE CONSTRUIRA PLUS DE LOGEMENTS SOCIAUX AVANT PLUSIEURS ANNÉES

L'Etat vient de nous alerter : nous n'avons réalisé que 23,5 % de logements sociaux alors que la loi nous oblige à atteindre 25 %. L'Etat nous ordonne donc de continuer notre effort.

Ce sera non.

Un bref historique s'impose :

- En 2000 le gouvernement Jospin impose à un nombre limité de communes dont Follainville-Dennemont la création de 20 % de logements sociaux. Nous n'en comptons que 3,5 %.
- Nous avons espéré que cette loi inadaptée serait annulée. Deux Présidents plus tard, Messieurs Chirac puis Sarkozy, la loi était toujours d'actualité et même plus, sous la Présidence Hollande, nous passions d'une obligation de 20 à 25 % !
- En 2008 l'Etat nous punissait pour non réalisation en nous faisant payer des amendes qui allaient devenir exponentielles.



- A partir de 2007 nous acquérons du foncier et préparons les premières opérations de logements sociaux.
- De 2012 à 2017 nous aurons construit 194 logements sociaux en rusant un peu : deux résidences (113 logements), la réhabilitation de deux fermes, d'une maison de maître, la construction d'appartements en structure bois, la création de notre cœur de village. Le début de notre dernière construction date du 5 juillet 2013 (Résidence accueil). Vous êtes nombreux à ne plus savoir distinguer nos logements sociaux des autres.
- En 2017 Monsieur le Sous-Préfet me convoque pour me reprocher de n'avoir rien construit car ses services n'avaient pas mis à jour leurs chiffres : la rencontre s'est mal passée. En 2018 nous recevons une lettre de félicitation du Sous-Préfet car nous avons atteint

25,5 % mais il s'était trompé... et à nouveau les menaces reviennent !

- La liste qui s'est opposée à nous en 2014 et qui s'intitulait « Autrement » avait basé sa campagne de terrain sur le « non » aux logements sociaux en exacerbant le rejet du futur nouvel arrivant.
- Si nous n'avions pas agi et construit des logements sociaux :
 - Les pénalités à régler auraient été de plus en plus fortes, nous en serions probablement à près d'un million d'euros.
 - L'Etat aurait pu nous confisquer des terrains pour construire à notre place.
 - Nous n'aurions touché aucune des maigres subventions acquises pour nos projets communaux.
 - C'est à une baisse brutale de la population que nous aurions dû faire face avec baisse des dotations, fermeture de classe dans chaque école.
- Nous avons agi.
 - Follainville-Dennemont n'est pas pour autant à feu et à sang !
 - Que de services nous avons rendu à des couples qui se séparaient, permettant aux enfants de rester avec leurs petits copains.
 - Que de jeunes de Follainville-Dennemont qui voulaient quitter le foyer familial tout en restant dans leur village (à porter de lessive !) nous avons pu accueillir.
 - Plusieurs familles ont pu rapprocher leurs aînés de leur lieu de vie.
 - Aucune classe n'a fermé.
- 2500 habitants annonçaient la liste « Autrement » ! Nous sommes passés en fait de 1932 en 2012 à 2070 habitants en 2017 et probablement un peu plus de 2100 actuellement. Nous avons ainsi pu franchir la barre stratégique des 2000 habitants qui nous permettra de postuler à des subventions nettement plus intéressantes.

* * *



Le Mot du Maire

VOTRE COMMUNE NE CONSTRUIRA PLUS DE LOGEMENTS SOCIAUX AVANT PLUSIEURS ANNÉES (SUITE)

Non : il ne faut pas que Follainville-Dennemont prenne l'initiative de construire des logements sociaux dans les 10 années à venir.

Pourquoi :

- Parce que l'Etat nous oblige à construire du logement social mais que lui ne tient aucun de ses engagements : développement des transports urbains, subventions plus importantes, baisse de l'aide de l'Etat, disparition de tous les supports sociaux, etc..., etc...

L'Etat pourrait être même attaqué sur ses exigences sans contreparties.

- Parce que le Sénat, en particulier grâce à l'action de notre Sénatrice Sophie Primas, a pu faire assouplir la loi pour nos communes rurales, allonger les délais de réalisation.



- Parce que nous avons dépensé beaucoup d'argent pour la réalisation d'équipements collectifs qui servent aussi pour nos locataires. Ces dépenses peuvent être déduites des pénalités que l'Etat ne manquera pas de vouloir nous faire régler.

* * *

Mais il nous faut être vigilants : la construction de trois logements sur notre commune entraîne de facto la construction d'un logement social.

Nous ne laisserons donc pas réaliser des groupes de logements par des personnes privées à leur seul bénéfice, constructions qui entraîneront de nouvelles dépenses pour notre commune. Deux exemples :

- Emmaüs a édifié au fil du temps une trentaine de lo-



gements pour accueillir les compagnons, ces logements sont, de fait, des logements sociaux. S'ils peuvent être reconstruits, ce qui serait souhaitable, ils devront l'être dans le cadre de logements sociaux, d'autant que le projet est d'en créer une quarantaine.

- Sur Follainville plusieurs anciennes fermes pourraient être découpées en de multiples appartements, provoquant d'ailleurs de plus des problèmes de stationnement. Nous serons très vigilants quant à leur devenir. La construction de 90 logements privés obligerait Follainville-Dennemont à construire à nouveau trente logements sociaux : ceci n'est pas envisageable.

Non aux découpages sauvages des propriétés existantes.

Non à la construction de nouveaux logements sociaux par la commune pour les dix ans à venir.



Votre Maire,
Samuel BOUREILLE

Planning des manifestations

☞ **DEPUIS LE 5 JUIN ET JUSQU'AU 17 JUILLET 2019**

Révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Enquête publique

☞ **SAMEDI 8 JUIN 2019 – 16h – Salle polyvalente**

Concert des élèves de l'école de musique « *Trois Petites Notes de Musique* », musique actuelle

☞ **DIMANCHE 9 JUIN 2019 – 16h – Salle polyvalente**

Concert des élèves de l'école de musique « *Trois Petites Notes de Musique* », musique acoustique

☞ **VENDREDI 14 JUIN 2019 – 14h-17h – Révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)**

Madame le commissaire enquêteur recevra le public en mairie

☞ **VENDREDI 14 JUIN 2019 – 19h-20h30 – Maison des Services Publics**

Conférence « *la lune et nous* » organisée par l'association « *Energie et Sens* »

☞ **DIMANCHE 16 JUIN 2019 – Journée – Dennemont**

« *Coupe de la Présidente, fête du club* » organisée par le Cercle de la Voile

☞ **DIMANCHE 16 JUIN 2019 – 17h30 – Espace culturel Christiane Faure, rue des 4 chemins à Limay**

Spectacle de nos danseuses

☞ **MARDI 18 JUIN 2019 – 18h-20h – Maison Pour Tous**

Mini-concert de l'éveil musical de l'école de musique « *Trois Petites Notes de Musique* »

☞ **VENDREDI 21 JUIN 2019 – 20h30 – Eglise de Follainville**

Concert de la chorale de l'école de musique « *Trois Petites Notes de Musique* »

☞ **DIMANCHE 23 JUIN 2019 – Journée – Dennemont**

Régate « *femmes à la barre* » organisée par le Cercle de la Voile

☞ **DIMANCHE 23 JUIN 2019 – 12h – Place du 8 mai – Dennemont**

Fête de la musique organisée par le CPAFD

☞ **JEUDI 27 JUIN 2019 – Journée – Haras du Pin (Orne)**

Sortie du Club de l'Amitié (*il reste quelques places...*)

☞ **VENDREDI 28 JUIN 2019 – 18h – Maison Pour Tous**

Auditions de la classe de chant de l'école de musique « *Trois Petites Notes de Musique* »

☞ **SAMEDI 29 JUIN 2019 – Matinée – Les Jardins Partagés à Follainville**

Atelier insectes organisé par l'association « *Les jardins partagés* »

☞ **SAMEDI 29 JUIN 2019 – Soirée – Dennemont**

Retraite aux flambeaux et feu d'artifice organisés par le CPAFD

Le Mot du Maire

DE TOUT UN PEU....

NON AUX ENFANTS DANS LES RUES LA NUIT

Les jours rallongent, il fait beau, l'école se termine, d'ailleurs souvent bien avant les dates officielles.

Cette situation ne doit en aucun cas justifier la présence d'enfants, de jeunes adolescents dans nos rues sans leurs parents fort tard dans la nuit. Nous avons été quelques-uns surpris de voir des enfants de 10/12 ans faire de la patinette à 2 heures du matin.

Ce laisser-aller de certains parents est inadmissible, un enfant adolescent de moins de 14/16 ans n'a rien à faire

seul ou en compagnie d'autres copains, mais sans ses parents ou un adulte responsable dans les rues de nos villages pour un tas de bonnes raisons qu'il est inutile de rappeler à nouveau tellement il s'agit là d'une évidence.

Si nous constatons à nouveau cette divagation, la gendarmerie sera appelée, reconduira les enfants chez leurs parents, jugera des actions à entreprendre à leur rencontre. Je compte sur chaque parent pour exercer ses pleines responsabilités.

LE STATIONNEMENT DES GENS DU VOYAGE : CE QU'IL FAUT SAVOIR

De temps à autres, comme actuellement, des caravanes stationnent sur notre commune.

Pouvions-nous l'interdire avant 2016 : **oui** car la CAMY avait rempli ses obligations en matière d'aire d'accueil par la création d'un espace sur Buchelay.

Pouvons-nous l'interdire depuis le 1er janvier 2016 : **non** car dans le cadre de GPSEO nous n'avons pas répondu aux obligations faites par l'Etat d'accueillir les gens du voyage, en particulier par la création d'une aire de grande migration (200 caravanes minimum).

Si donc des caravanes s'installent sur le domaine public,

nous ne pouvons pas saisir le Préfet pour qu'il fasse intervenir les forces de l'ordre. Il n'y a que dans le cadre de délits dûment constatés que nous pouvons saisir la justice en référé, justice qui ne nous donnera pas forcément raison. Car l'ouverture d'une bouche d'incendie, un branchement sauvage sur un réseau électrique ne sont plus considérés comme un délit par exemple !

Ne nous demandez donc pas l'impossible... même si nous essayons de le réaliser.

CHENILLES PROCESSIONNAIRES : DU CHÊNE AU PIN !

Vous avez été plusieurs à nous alerter sur la présence de chenilles processionnaires dans vos arbres. Nous sommes intervenus le lundi 3 juin. Nous pensions que, comme les années précédentes, seuls les chênes étaient attaqués. Il s'avère que cette année les chenilles se sont déplacées vers les pins. Il s'agit alors d'un autre type de traitement à appliquer en octobre-novembre.

Nous effectuerons donc cette nouvelle campagne d'éradication cet automne. Nous ferons, par le « tambour battant » un recensement des espaces à traiter. N'hésitez pas à nous alerter dès septembre. Vous pouvez d'ici là procé-

der individuellement à différents types de traitements possibles.

Faisant suite à la tournée du lundi 3 juin, nous vous alertons sur le fait que le camion grue utilisé doit pouvoir s'approcher au plus près des arbres à traiter. Il faut pour cela qu'un chemin d'accès suffisamment large existe dans votre terrain et que les éventuels élagages nécessaires aient été réalisés préalablement car, si notre prestation traitement est gratuite, ce qui est une exception française, nous ne pouvons en aucun cas procéder à l'élagage.

Le Mot du Maire

DE TOUT UN PEU.... (SUITE)

COMMENT GAGNER NOTRE NOUVEAU QUARTIER DES SÉMISTIÈRES AVEC UN GPS ?

La maison médicale située au 9 rue des Coteaux du Vexin, les habitations des rues des Hautes et Basses Garennes n'existent pas sur vos navigateurs préférés : GPS, Maps, Waze, Tomtom...

Pourquoi : parce que l'ensemble de ces rues n'a pas été officiellement créé.

Pourquoi ne les avons-nous pas créés ? Parce que si nous les déclarions définitivement, ils seraient certes reconnus, pris en compte dans les navigateurs mais ils passeraient automatiquement dans la propriété de notre communauté urbaine GPSEO.

Cela voudrait dire que ces rues, ce quartier, en cours de réalisation ne pourrait plus bénéficier d'aucun travail de voirie, ne pourrait pas être achevé. Je vous rappelle que depuis 2016 il ne se passe plus rien ou quasiment plus rien en terme de voirie sur notre commune !

En laissant le quartier des Sémistières, comme une partie du quartier de la Croix de Mantes dans le domaine privé de la commune, nous pouvons encore faire avancer nos travaux avec nos deniers communaux.

Tout ceci peut paraître bien étrange, bien administratif, voir absurde (je le pense aussi). Mais c'est ainsi.

Alors si vous voulez indiquer à des amis comment se rendre au centre de notre village, dites-leur de taper par exemple le 133a rue Jean Jaurès, qui est notre Maison des Services Publics, située à l'angle de la rue Jean Jaurès et de la rue des Coteaux du Vexin, ou tapez le 9 rue des Berbiettes qui est l'adresse de notre résidence « Les Monts de Diane ».

Bonne navigation !

PHOTO DE LA DÉCENNIE : ELLE EST RÉUSSIE !

600 personnes ? 700 personnes ? 800 personnes ? Nous n'avons pas encore eu le temps de faire les comptes, de vous identifier (cela va prendre un certain temps !). Dès que possible en juillet-août, nous effectuerons ces tâches et commencerons à vous la distribuer, pour les personnes

présentes, lors du forum des associations qui se tiendra le samedi 7 septembre.

Rassurez-vous, hormis pour le Maire qui réajustait son écharpe, elle est réussie pour chacun d'entre vous ! Patience, patience...

LA CONSTRUCTION DE LA HALLE DÉBUTE, LE STATIONNEMENT EST RÉDUIT

La construction de notre halle débute maintenant et va s'étaler jusqu'à la fin de cette année 2019.

Notre nouvelle place est totalement clôturée, devient donc inaccessible à tout stationnement, à toute promenade, tous jeux d'enfant, durant toute la durée des travaux. Seul un accès au cimetière pour les piétons sera autorisé et une ouverture partielle organisée lors des convois funéraires.

Des places de stationnement se trouvent donc supprimées au moins durant toute la durée des travaux.

En aucun vous ne pourrez, malgré cet empêchement, stationner sur les 25 places disposées devant les commerces et le cimetière, sur lesquelles seul un stationnement maximum de 30 minutes est autorisé 24h/24 7j/7.

La clientèle de nos commerces, leur livreur, les personnes désirant se recueillir au cimetière doivent être totalement prioritaires.

Je vous rappelle que vous disposez des 100 places de stationnement en souterrain pour les résidents de notre groupe immobilier « Les Sémistières », du parking de la Chapelle (20 places), du parking de la salle polyvalente (40 places), de celui de l'espace Condorcet (plus ou moins 40 places), du parking en partie haute de la route de Guernes, en particulier pour les véhicules longs, les camions.

Patience donc, elle devrait être très belle notre halle qui nous permettra entre autre de vous accueillir en fin d'année, début d'année prochaine, le dimanche matin pour un chouette marché hebdomadaire.

Votre Maire,
Samuel BOUREILLE

Après la Maison Médicale...



*ce sera, nous l'espérons,
notre halle, pour Noël !*

Vivre ensemble



Pêche à la truite et grand pique-nique !

A partir de **11h** au lavoir de Follainville

Apportez vos panier repas, barbecue à disposition sur place.
Vente de boisson et de gourmandises.
2€ par truite pêchée.

Pêche aux canards pour les plus petits...



Dimanche 7 juillet



FETE DE LA MUSIQUE
« DENNEMONT »
DIMANCHE 23 JUIN 2019

FIRE DEERS

Plateau ENM

100 Repas

AMERICANA

WILDFLOWERS

STILL NOT RETIRED

De Midi à 20 heures, buvette et restauration sur place.
Place du 8 mai 1945, 78520 Dennemont

FOIRE A TOUT

DENNEMONT

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE

Terrain de Foot de Dennemont

Foire à tout réservée aux particuliers

Inscription :

cpafd78@gmail.com



**MINI-CONCERT
DES MINIS-MUSICIENS**



**MARDI 18 JUIN
18H**

À LA MAISON POUR TOUS
DE FOLLAINVILLE

ENTRÉE LIBRE





Les élèves de la classe de chant vous présente

Soyons Légers

autour de l'opérette

VENDREDI

28 Juin 2019 à 18h

à la Maison pour Tous de Follainville

Entrée libre

Le chœur des Fontenelles fête la musique

Vendredi 21 Juin à 20h30
A l'Eglise de Follainville

Dir. Rémi Corbier
Acc. VIKI
Durrvaut



Collecte au profit de Trois Petites Notes de Musique
et de l'Association Saint Martin

FACE A :

CONCERT DES ÉLÈVES « MUSIQUE ACTUELLE »

Le samedi 8 Juin 2019 à 16h

à la Salle Polyvalente de
Dennemont

Buvette au profit de l'association



FACE B :

CONCERT DES ÉLÈVES « MUSIQUE ACCOUSTIQUE »

Le dimanche 9 Juin 2019 à 16h

à la Salle Polyvalente de
Dennemont

Buvette au profit de l'association

